

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1162

Artikel: Fin de règne radical
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domainaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

10 mars 1994 - n° 1162
Hebdomadaire romand
Trente-et-unième année

Fin de règne radical

Le résultat de l'élection au Conseil d'Etat vaudois marque davantage la fin de règne du Parti radical que de l'Entente. Car si les cinq candidats bourgeois n'ont pas été élus au premier tour selon le scénario habituel en pareille situation (départ groupé, sans tentative libérale de revendiquer un second fauteuil), c'est bien à cause des radicaux. A cause d'un sortant par trop impopulaire, et d'un nouveau dont on peine à voir en quoi il incarne le renouveau radical...

Philippe Pidoux enregistre bien une défaite historique: sixième sur sept, 42% des suffrages et placé derrière Daniel Schmutz, son collègue socialiste. On a cherché à expliquer ce score médiocre par son courage, sa franchise ou la priorité qu'il accorderait à l'action au détriment des calculs politiques.

En fait, si Pidoux a perdu, c'est bien sûr parce que le personnage déplaît, avec cette arrogance et cette assurance qui relèguent ses contradicteurs au rang de troublions ou de mal informés. C'est aussi, bien sûr, à cause de son projet de réforme hospitalière qui remet en question l'existence ou la mission d'établissements régionaux auxquels la population est attachée. Son erreur n'a peut-être pas été de proposer cette réforme, mais de la faire de manière autoritaire, dans un esprit centralisateur, alors que le même Pidoux, responsable de l'Intérieur, n'a absolument rien fait pour modifier la structure institutionnelle de ce canton, à bien des égards la même qu'au siècle passé.

La réforme hospitalière a donc trouvé face à elle la résistance de ces petites communes dont le pouvoir se limite de fait à choisir la banque qui effectuera leurs paiements, ou de régions vécues comme telles par leurs habitants mais qui ne correspondent qu'à un découpage administratif. Pas étonnant que les gens pensent à leur commune ou à leur région avant de penser au canton, quand une de leur manifestations d'existence les plus concrètes est de s'opposer à ce qui les menace. Si M. Pidoux avait réellement du courage et se moquait des conséquences purement électoralistes de ses décisions, il adapterait les structures de ce canton à l'époque et à la vie des gens, il favoriserait les fusions de communes,

redéfinirait le pouvoir des régions, travaillerait à un découpage électoral qui supprime ces micro-arrondissements auxquels les députés s'identifient forcément.

Quant à l'autre radical non élu, Charles Favre, qui manque de peu la majorité absolue, il est le pur produit du radicalisme automatique: les candidats choisis sont censés passer sans problèmes, le seul souci du parti étant de présenter un profil à peu près dans l'air du temps. Charles Favre est censé incarner le renouveau radical, ce qu'il n'a démontré ni durant les quatre années qu'il a passées au Grand Conseil, ni pendant les semaines qui ont précédé l'élection, malgré un accueil favorable de la presse. La jeunesse n'est pas gage de renouveau, ce que les électeurs ont compris.

Belle victoire par contre pour la liste rose-verte, qui fait un tabac à Lausanne, ville où cette alliance gouverne depuis plus de quatre ans. Le canton, petit à petit, se laisse convaincre par cette formule qui représente une réelle alternative. La conquête de la majorité ne sera pas pour cette fois, mais le gain d'un siège apparaît enfin comme un objectif atteignable, avec une locomotive socialiste: Daniel Schmutz; une locomotive écologiste: Philippe Biéler; et un troisième, Jean-Jacques Schwaab, socialiste dont la compétence est reconnue, mais qui semble voir l'alliance avec les écologistes comme un risque pour sa propre carrière plutôt que comme une chance d'ébranler le bloc bourgeois.

Tout dépend maintenant de la mobilisation des électeurs. Elle devrait être totale à gauche et chez les verts, grâce à un possible changement et parce que tous leurs candidats restent à élire. Et le second siège revendiqué par les libéraux sera certes un élément mobilisateur à droite, mais peut-être plus encore chez les électeurs ne se reconnaissant pas dans un parti mais qui considèrent que l'équilibre actuel, s'il doit être modifié, ne doit pas l'être en faveur de la droite. Mais quel que soit le résultat de ce second tour, le déclin radical est d'ores et déjà confirmé, dans sa capacité à diriger l'Entente, donc le canton.